

Programmation pluriannuelle de l'énergie : le Medef salue un cadre clair pour relancer les investissements et appelle à accélérer l'électrification de l'économie

Publié le 12 février 2026

Le Medef salue la publication de la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), attendue depuis plusieurs années. Ce texte est essentiel pour donner de la stabilité et de la visibilité aux entreprises, sécuriser les investissements et permettre à la France de réussir sa transition énergétique tout en renforçant sa souveraineté. Notre compétitivité dépend directement de notre capacité à disposer d'une énergie compétitive, bas carbone, prévisible et souveraine.

La priorité doit désormais être l'accélération effective de l'électrification des usages, en levant rapidement les freins identifiés : lourdeurs administratives, complexité des dispositifs, investissements initiaux et manque de visibilité sur les prix et la compétitivité. La baisse temporaire de la demande en électricité ne doit pas conduire à freiner les investissements dans les capacités de production décarbonées, mais au contraire à relancer une dynamique d'ensemble. Pour ce faire, la France devra dans les années à venir éviter les revirements et privilégier une approche fondée sur la neutralité technologique et la complémentarité des solutions bas carbone.

L'accès à une énergie compétitive et prévisible est une condition indispensable à la réindustrialisation et à la transition de notre modèle économique. La PPE fixe le cadre permettant de lancer une nouvelle séquence, associant pleinement les entreprises : celle de la mise en œuvre, de l'investissement et de l'accélération.

La REF Théma « *Énergie* » du Medef, le 11 mars prochain, permettra d'en débattre avec tous les acteurs de premier plan.